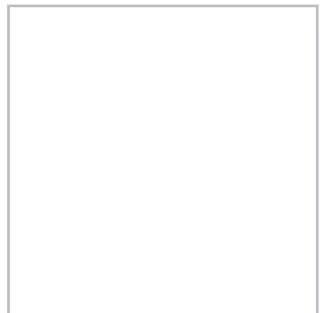


**TAXE**  
**D'APPRENTISSAGE 2012**  
(salaires 2011)



**“ Faites de votre obligation fiscale un investissement durable pour votre entreprise. Devenez Partenaire de l'ICD. ”**



Institut International du Commerce et du Développement  
Diplôme visé Bac+5 par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

## L'ICD, DES PROJETS INNOVANTS POUR RÉVÉLER DES TALENTS

Votre appui est essentiel pour assurer la continuité de notre mission par des innovations pédagogiques, une individualisation de l'accompagnement, des missions culturelles et un enseignement dispensé par des professionnels pour former des jeunes gens responsables et engagés.

Votre soutien nous permet de financer notamment :

- Le développement de la diversité culturelle et de l'égalité des chances en favorisant l'accès à l'éducation et à la formation de tous les publics fragilisés, avec la promesse d'une intégration sociale réussie et d'une employabilité durable. Le Groupe IGS favorise par exemple l'accès à la formation des personnes en situation de handicap avec Hand'IGS ([www.handigs.com](http://www.handigs.com)).
- Le déploiement du module Développer son Capital Humain (DCH) : Accompagnement personnalisé des étudiants pour développer leur employabilité durable à travers des ateliers spécialisés : Développement personnel / soft skills, Techniques de recherche d'entreprises et Elaboration du projet professionnel.  
Les séances sont soutenues par des temps de formalisation, de réflexions personnelles et des échanges privilégiés avec une équipe pédagogique disponible et des tuteurs en entreprises.
- L'ouverture à la culture avec la réédition d'Urb'art, le festival de street art du Groupe IGS.

Votre contribution, indispensable à la réussite de nos étudiants, permet de révéler tout leur potentiel et leur talent en les aidant à réaliser des projets professionnels porteurs et innovants.

## Taxe d'apprentissage : 5 bonnes raisons de choisir L'ICD

- 1 Vous permettez la création du **nouveau programme de spécialisation** : « Management commercial Grands Comptes », qui vise à former les Key Account Managers de demain
- 2 Vous favorisez **l'ouverture de l'ICD vers l'international** en permettant aux étudiants de 1<sup>e</sup> année d'effectuer un semestre d'études à Dublin
- 3 Vous contribuez à l'enrichissement du « Passeport Compétences », outil personnalisé de suivi et de valorisation du savoir-faire et des connaissances des étudiants de l'ICD auprès des entreprises
- 4 Vous soutenez les programmes de recherche appliquée de l'ICD qui visent notamment : la publication d'un ouvrage sur *le Marketing 3.0* (Dunod), la création d'un cas pédagogique avec une entreprise partenaire, la production d'un baromètre de la fonction commerciale
- 5 Vous favorisez l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur

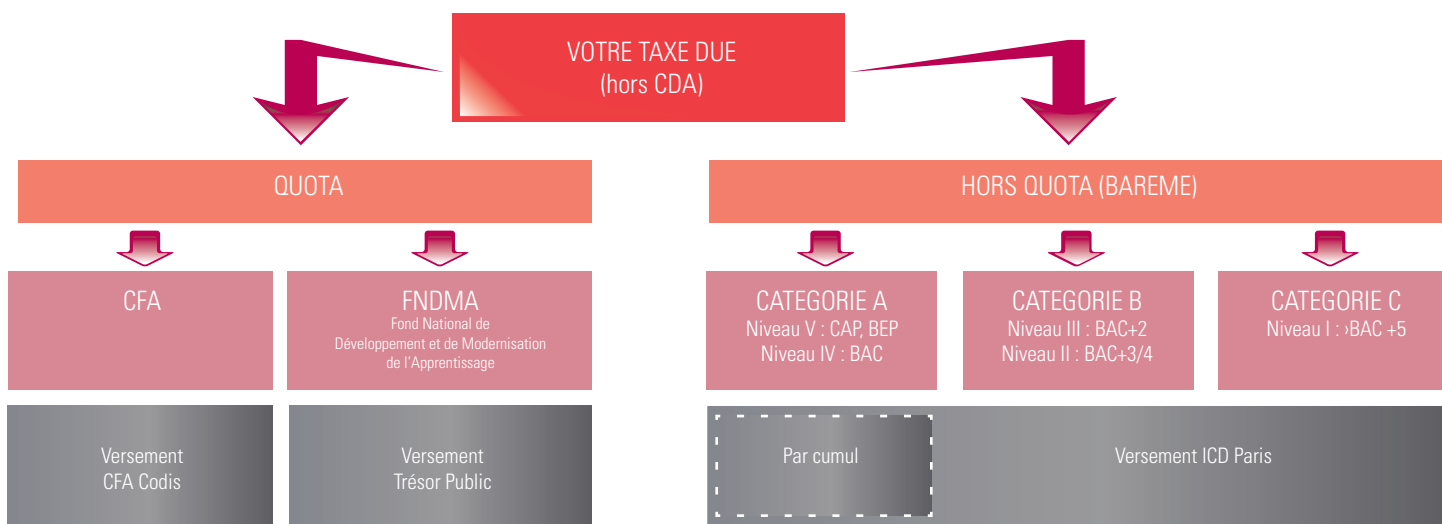
En versant la taxe d'apprentissage à l'ICD, vous faites d'une obligation légale des entreprises un investissement utile pour tous.

# MIEUX COMPRENDRE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Sont redevables, sauf exception, de la taxe d'apprentissage les entreprises employant des salariés et exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale. En 2012, elle s'élève à 0,68%\* (dont 0,18% de Contribution au Développement de l'Apprentissage - CDA) de la masse salariale.

Elle se divise en 2 parties : le quota, qui sert à financer l'apprentissage, et le hors quota (barème), qui permet de financer des formations premières et technologiques.

\*Pour les entreprises de plus de 250 salariés, la taxe d'apprentissage est majorée lorsque le seuil d'alternants est inférieur à 4% de l'effectif moyen annuel. AIDA se tient à votre disposition pour le détail de cette majoration.



La taxe d'apprentissage doit être considérée non seulement comme un témoignage de confiance mais aussi comme un élément constitutif de notre partenariat. Développons-le ensemble !

## Comment verser votre taxe d'apprentissage à L'ICD :

**Vous souhaitez participer au développement de notre école. Vous devez recourir aux services d'un organisme collecteur agréé par l'Etat (OCTA) pour verser votre taxe dans son intégralité, qui la redistribuera aux établissements que vous avez choisis.**

**1** Complétez le bordereau de collecte de votre OCTA en mentionnant les montants de taxe que vous souhaitez attribuer, ainsi que les coordonnées de L'ICD Paris, et de notre partenaire CFA Codis à l'aide des étiquettes jointes au dos.

**2** Renvoyez à votre OCTA votre bordereau dûment complété et accompagné de votre versement avant le 1<sup>er</sup> mars 2012. Merci également de nous faire parvenir une copie de votre bordereau au service des relations entreprise de l'ICD.

**L'ICD Paris est habilité en catégorie B,C et par cumul en catégorie A (avec obligation de versement en B). Pour soutenir davantage notre école, vous pouvez aussi verser votre quota à notre CFA CODIS (Commerce Distribution Services), dont les coordonnées figurent également au dos de ce document.**

Pour simplifier vos formalités tout en respectant vos choix, nous vous recommandons notre OCTA partenaire AIDA :



106, Bd Malesherbes - 75017 Paris  
Tél : 01 56 79 27 23 - Fax : 01 56 79 27 39  
info@aida-fr.com - www.aida-fr.com

Collez directement le(s) sticker(s) sur votre formulaire taxe d'apprentissage ! À décoller au dos de cette plaquette.

**ICD Paris - UAI: 0753147N**  
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

**CFA Codis - UAI: 0754471C**  
3 rue Pierre Dupont - 75010 Paris

# La Taxe d'Apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire...

## Contribuez au développement de L'ICD par le versement de votre taxe d'apprentissage.

Véritable école pour le commerce, l'ICD a été créé en 1980 à l'initiative de dirigeants d'entreprises dans le but de préparer ses étudiants à la conquête et au développement de nouveaux marchés.

L'ICD forme aujourd'hui les experts du commerce et du marketing de demain.

Le «Programme Grande Ecole» de l'ICD est visé à Bac+5 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

### Quelques Chiffres :

- 7 spécialisations :
  - E-business & Web-marketing
  - Management de projet culturel et artistique
  - Management commercial Grands comptes
  - Management la relation client – CRM/MRC
  - Marketing Spécialisé
- Retailing/Achats
- International Business Development
- 85% des diplômés recrutés en CDI
- 30% d'insertion professionnelle avant la fin des études
- 3 mois de temps moyen de recherche d'emploi

### Pour le versement de votre hors quota (barème) Catégorie B, C et par cumul A (avec obligation de versement en B) :

#### • ICD Paris

12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris  
www.icd-ecoles.com

ICD Paris - UAI: 0753147N  
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

### Pour le versement de votre quota :

#### • CFA Codis Commerce Distribution Services

3 rue Pierre Dupont - 75010 Paris  
www.cfacodis.com

CFA Codis - UAI: 0754471C  
3 rue Pierre Dupont - 75010 Paris



### VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ :

#### SERVICE RELATIONS ENTREPRISES ANAÏS REYMONDON

12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris  
Tél. : 01 44 84 30 86  
Fax : 01 40 03 15 45  
areymondon@groupe-igs.fr